Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 25

Artikel: La verrue et la loupe : (fable)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178086

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cheveux crépus, excitant le rire plutôt que l'intérêt. Et bien, celui-là montera peut-être un jour au Château, accompagné de la milice des Râpes-d'Orient; puis, prenant possession du fauteuil du président et se plaçant lui-même sur la tête une couronne de clématite des haies, dira comme Napoléon ler: « Gare à qui la prendra! »

Hélas, il ne faut douter de rien; il ne faut jamais dire: « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau; » — pas même aux fontaines de Lausanne après un jour de pluie. L. M.

La carte fédérale.

La carte fédérale, dont la confection avait été ordonnée par la Diète en 1832, est achevée. Cet ouvrage est un véritable chef-d'œuvre de l'art graphique, et la grande médaille d'or qu'elle a obtenue à l'exposition universelle de Paris proclame hautement le mérite de ce travail.

La topographie est la description de la configuration du sol, des cultures, des fleuves, des rivières, des ruisseaux, des ponts, des lieux habités, depuis les plus grandes villes jusqu'aux plus humbles villages et aux maisons isolées. Or, chacun connaît la nature éminemment accidentées de la Suisse; il en résulte donc que cette œuvre offrait des difficultés devant lesquelles un grand peuple, muni de moyens d'action énergiques eût peut-être reculé. Et bien, la Suisse n'a pas hésité, et elle a mené à bonne fin une entreprise qui lui fait le plus grand honneur.

Ce fut le professeur Tralles qui, en 1790, commença les travaux dans le canton de Berne. Le gouvernement fédéral en ordonna, en 1811, la continuation aux frais de la Confédération, en les reliant aux opérations exécutées dans les Etats voisins. De 1822 à 1832, la triangulation primordiale fut exécutée par les colonels Buchwalder et Pestalozzi, le major de Saussure, etc. Cette entreprise exigea, des directeurs et de leurs aides, une vie toute d'abnégation et de fatigues, où, forcés de passer des semaines et même des mois entiers sur les plus hautes sommités des Alpes, à peine défendus sous un chétif abri contre les tempêtes et les tourmentes, ils exposèrent plus d'une fois leur vie pour réaliser l'œuvre entreprise.

On mesura trois bases, l'une près d'Aarberg, l'autre près de Zurich, la troisième près de Sion; cette dernière opération se fit sous la direction de M. Berthold, chanoine de la cathédrale.

En 1832, le plan de la carte était arrêté, il ne restait plus qu'à mettre la main à l'œuvre. En 1833, une conférence eut lieu, présidée par le nouveau quartier-maître de la Confédération, le colonel Dufour. Cinq ans après, on créa le bureau topographique du génie et on lui adjoignit les ateliers de graveurs.

Les premiers levés des hautes montagnes com-

mencèrent en Valais en 1838. En 1842, la première feuille fut publiée et elle fit sensation par son admirable exécution; 32 ans après la dernière voyait le jour.

Aujourd'hui cet atlas complétement achevé se compose de 25 feuilles formant un rectangle de 3 mètres 50 sur 3 mètres 40 et cette vaste carte présente à l'œil le tableau le plus parfait de la Suisse. On comprendra les soins apportés à la reproduction des travaux quand on saura que la gravure d'une seule des 25 planches demande deux années de travail.

Les frais occasionnés par cette entreprise s'élèvent à un million de francs.

M. Petermann, dans ses célèbres Communications géographiques, qui font autorité dans la science, parle en ces termes de la carte topographique de la Suisse:

« Le levé topographique de la Suisse a eu pour résultat l'exécution de la grande carte fédérale de la Suisse, en 25 feuilles, connue généralement sous le nom d'Atlas Dufour, en l'honneur de l'illustre général sous la direction duquel s'est effectuée l'entreprise tout entière. Les premiers levés ont commencé en 1833, la publication de la première feuille a eu lieu en 1842, et l'année 1864 a vu l'achèvement de l'œuvre. Ainsi 31 ans ont été nécessaires pour mener à bonne fin ce véritable monument; celui qui l'a commencé a eu la joie de vivre assez pour le voir terminé par ses soins.

» D'autres pays, comme la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, la Scandinavie, la Russie sont en possession de cartes topographiques plus étendues que l'Atlas Dufour, qui ne représente qu'une partie proportionnellement bien petite de la surface du globe. Mais il n'existe pas de carte qui réunisse à un si haut degré l'exactitude la plus complète, la figuration la plus consciencieuse du terrain, avec une aussi admirable exécution. La réunion de ces qualités forme en outre un tout si harmonique et donne de la nature des Alpes une image si parlante que nous tenons la carte fédérale pour la plus belle qui soit au monde. »

La verrue et la loupe.

(Fable.)

Une verrue au bout du nez
Servait de mouche au plus joli visage;
Tous les discours du voisinage,
Sur cet objet étaient tournés.
Chacun, fort librement, en parlait à sa guise;
Imaginait quelque bêtise,
Ou débitait de plats propos,
Pour accabler la dame aimable,
Dont la verrue insoutenable
Donnait l'alarme à tant de sots.
L'on ne causait ensin que d'elle dans la ville,

Et tout autre sujet devenait inutile. Les femmes, surtout, s'en mêlaient, Du bout du doigt se la montraient; L'une tombait en défaillance En regardant cette excroissance: L'autre en prenait quelque vapeur, Ou la citait avec horreur; Celle-ci faisait la sucrée, Et celle-là la mijaurée; Nulle n'était sans son caquet, Et toutes lançaient leur paquet. Un certain jour, une commère, Au maintien grave, a l'œil austère, Ayant le nez des plus unis, Et tous les traits bien arrondis; Par accident rencontre en rue La pauvre dame à la verrue, Et, sans aucun ménagement, L'apostrophe cruellement. Un chevalier de la belle affligée, Oui souffrait trop de la voir outragée. Souleva le mantelet De celle qui tant pérorait: Lors, on vit une loupe énorme, De la plus vaste et noire forme, Qui tout le dos lui décorait; Et qui, coupée en chair menue, Suivant l'estime des experts, Eut pu fournir une verrue A chaque nez de l'univers.

Production de la cire.

La Corse produisait anciennement tant de cire que, 175 ans av. J.-C., les Romains lui imposèrent un tribut annuel de 100,000 livres de cette précieuse matière. Plus tard, les habitants s'étant révoltés, furent imposés à 200,000 livres de cire et s'acquittèrent de cette nouvelle charge.

On peut se rendre compte de la valeur de cet impôt en estimant à 1 fr. 50 le prix d'une livre de cire, ce qui donne une somme de 300,000 fr. Et comme le miel fournit de $^1/_{15}$ à $^1/_{20}$ de son poids en cire, dans les pays méridionaux, on voit que la récolte de miel destinée à la production de la cire devait s'élever à plus de 3 millions de livres. A 50 centimes la livre, cela représente une somme de 1,500,000 fr.

Lorsque la Corse fut devenue feudataire de la cour de Rome, elle paya son impôt en cire, et la quantité qu'elle fournissait était assez grande pour suffire à la consommation des églises de l'Etat romain. Ceux qui ont vu l'Italie savent quelle est l'importance de cette consommation.

Dans les premières années du XVIIIe siècle, on blanchissait en Bretagne 650,000 livres de cire, ce qui correspond à une récolte de miel de plus de 18 millions de livres. Le rendement en cire n'étant sous ce climat que de ¹/₃₀ environ. En estimant la cire au même prix que ci-dessus et le miel à une valeur moitié plus petite, on trouve que la Bretagne pouvait retirer annuellement, de l'élève des abeilles, un revenu de 4 à 5 millions de francs.

Point d'argent, point de Suisse.

· > 0000

Durant les guerres de Naples et du Milanais, à la fin du quinzième siècle, les Suisses au service de France revinrent quelquefois dans leur patrie, parce qu'on ne payait pas leur solde. On s'en plaignait alors; on les taxait d'infidélité, de lâcheté, de perfidie; pour se justifier, ils alléguaient qu'ils ne pouvaient subsister sans argent. Faites comme les autres troupes, leur répondait-on, vivez aux dépens du pays..., ce qui signifiait: Allez à la maraude, et Pillez quand vous ne pouvez payer! Mais cette méthode de se procurer des vivres était si contraire à la discipline militaire de nos ancêtres, qu'ils aimaient mieux rentrer dans leurs foyers que de fouler le pauvre peuple : de là le proverbe inventé par un général français, point d'argent, point de Suisse. Ce proverbe, jusqu'à présent mal entendu et plus mal commenté, est cependant plus propre à honorer notre nation qu'à la blâmer.



Un régent donnait dernièrement à ses écoliers pour sujet de composition, le Serment du Grutli. Un d'entr'eux, probablement beaucoup trop jeune pour traiter un sujet historique, s'est acquitté de sa tâche par les lignes suivantes qui nous sont communiquées. Lorsque le maître ne connaît pas mieux ce qui convient à l'intelligence de l'élève, il ne faut point s'étonner de pareils résultats, et nous serions tentés de dire avec Lafontaine:

Le plus âne des deux n'est pas celui qu'on pense!

LE SERMENT DU GRUTLI

« Le Grütli et un serment que le monde s'y rassemble pour y aller chanter chaque dimanche matin et quelquefois les allemand en forment un gruteli et vont si rassemblé pour chanter et aussi ceux la qui ne savent pas l'allemand peuvent y aller pour apprendre l'allemand et apprendre à chanter en allemand. Le grutli a été formé par trois hommes que on les voit sur de drapeaux du grutli et on les nomme les trois suisses on les remarque trois hommes sur le drapeau qui lève le doigt. Il y en a un au millieu qui et plus grand que tous les autres et deux de chaque côté qui sont plus petit que lui.»

LE SECRET D'HORTENSE

(6)

— Non! je veux que vous l'aimiez comme vous m'auriez aimée; je lui donne ma part de bonheur en reconnaissance de ce qu'elle a fait pour moi; je ne veux plus qu'elle souffre...